



**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
du bassin versant de l'Oudon
Commission Locale de l'Eau**

**Réunion du groupe de travail
PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU**

Vendredi 2 février 2024

Les comptes rendus de réunions, diaporamas et documents associés sont accessibles à tous sur le site internet de la C.L.E. :

<http://www.bvoudon.fr/gestion-quantitative/projet-de-territoire-pour-la-gestion-de-l-eau>

| NOM Prénom | STRUCTURE | PRESENT | EXCUSE |
|--------------------------|---|-----------|--------|
| AMEN Jean-François | Compagnie d'aménagement des coteaux de gascogne - en charge du P.T.G.E. | X | |
| AMESTOY Elodie | CUMA | | |
| ANDRE Marc | DDT 49 | X (visio) | |
| ANNONIER Claude | Syndicat d'Eau de l'Anjou | | |
| AYRINHAC Sabine | Compagnie d'aménagement des coteaux de gascogne - en charge du P.T.G.E. | | X |
| BANNIER Gaëtan | Agrial | | |
| BLOT Mickaël | DREAL Pays de la Loire | | |
| BODILIS Anne-Monique | Arvalis | | |
| BONIOU Pascal | Agence de l'Eau Loire Bretagne | | |
| BOUTEILLER Bernard | Fédération de pêche 49 | X | |
| BRADANE Philippe | Pelé Agri Conseil | X | |
| BROWN Juliette | CIVAM | | |
| BRUCHET Benoît | CUMA | | |
| BRUNY Régine | Association Sauvegarde de l'Anjou | X | |
| BUSSON Pauline | DREAL Pays de la Loire | X (visio) | |
| CHARDIN Virginie | DDPP 49/ESPAAP | | |
| CHATARD Nicolas | Fédération de pêche 49 | X (visio) | |
| CHENAIS François-Jacques | DREAL Pays de la Loire | | |
| CHENUT Romaric | CACG | | X |
| CLAVREUL Bruno | FRCIVAM Pays de la Loire | | X |
| COCHET Florian | Seenovia | | |
| COHENDY Yoan | Anjou Maine Céréales | | |

| NOM Prénom | STRUCTURE | PRESENT | EXCUSE |
|------------------------|--|-----------|--------|
| COUPRIE Stéphanie | OFB DR Pays de la Loire | | |
| COUSIN Géraldine | Syndicat du Bassin de l'Oudon - Prévention des inondations et gestion quantitative | X | |
| DE LA RIVIERE Bertrand | Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne, Sarthe | X | |
| DE SIMIANE Michel | Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire | | |
| DEFAY Livia | Syndicat d'eau de l'Anjou | X (visio) | |
| DEGAND Jean | Association Mayenne Nature Environnement | X | |
| DELISEE Laurent | OFB Mayenne | X | |
| DERENNE Jean | CIVAM AD 49 | | |
| DOUSSET Laurent | DDT 49 | X (visio) | |
| DUCRU Gaëtane | Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire | X | |
| FENEON Stéphanie | Fédération de pêche 49 | | |
| FORTIN Maëva | Département du Maine et Loire | X (visio) | |
| FOURNIER Daniel | Association de sauvegarde des Moulins d'eau | X | |
| GANDON Jean-Claude | Filière Aquacole Pays de La Loire | | |
| GIBAULT Jean-Marie | Agrial | | |
| GILLES Pierrick | Syndicat du bassin de l'Oudon - Vice-président de la C.L.E. | X | |
| GUICHARD Virginie | Chambre d'agriculture | | |
| GUILBOT Brigitte | CCI Mayenne | | X |
| GUILLET Vincent | Commission Locale de l'Eau | X | |
| GUINAUDEAU JM | UFC Que Choisir 53 | X | |
| HARDY Vincent | Région Pays de la Loire | X (visio) | |
| JALLU Gérard | Adjoint au Maire de Loiron-Ruillé - Vice-président C.L.E. | X | |
| KERELLO Annick | Agence de l'Eau Loire-Bretagne | X (visio) | |
| KIENTZLER Anne | DRAAF | X (visio) | |
| LACROIX Aurélie | Syndicat d'eau de l'Anjou | | |
| LALOI Gaëlle | Cer France | | |
| LAMBERT Thierry | Terrena | | |
| LAMY Annabelle | Vitré Communauté | | |

| NOM Prénom | STRUCTURE | PRESENT | EXCUSE |
|----------------------|---|-----------|--------|
| LANGEVIN Michel | CCI 49 | X (visio) | |
| LAUNAY PARIS Céline | CIVAM BIO 53 | | |
| LAYER Bernard | Chambre d'agriculture | | |
| LEBRET Dominique | Fédération de pêche 53 | X | |
| LECHAT Sylvie | Cer France | X (visio) | |
| LEGER Patrice | Responsable du service Eau et assainissement du Pays de Craon | | |
| LELORE Laurent | Chambre d'agriculture | | |
| LEPICIER René-Marc | Commune de Congrier | X | |
| LORTIE Elsa | Département Maine et Loire | | |
| MARQUIÉ Magali | Compagnie d'aménagement des coteaux de gascogne - en charge du P.T.G.E. | | X |
| MASINSKI Damien | Conseil régional des Pays de la Loire | | |
| MAUSSION Patricia | Conseil régional des Pays de la Loire | | |
| MERY Yoann | Coop ouest | | |
| MICHEL Louis | Laval Agglo - Président de la C.L.E. | X | |
| MOSSET Alexandre | Anjou Bleu Communauté | | X |
| PERROIS Christelle | AS Maine et Loire | | |
| PERROIS Christian | Association BASE | X | |
| PICHON Michel | UFC Que Choisir 49 | X | |
| POULIN Nicolas | Cer France | | |
| REBILLARD Luc | Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Mayenne | | |
| RIBAUD Pascal | Filière Aquacole Pays de La Loire | | |
| ROBERT Alexis | Conseil Départemental de la Mayenne | X (visio) | |
| RONCIN Joël | Segré-en-Anjou Bleu - Vice-président C.L.E. | X | |
| ROUSSEZ Olivier | Ombree d'Anjou - Vice-président C.L.E. | X | |
| ROUX Alexandre | DDT 53 | X (visio) | |
| SAUDRAIS Odile | Chambre d'agriculture | | |
| THIREAU Jean-Charles | Syndicat des irrigants de la Mayenne | X | |
| TIELEGUINE Régine | Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon - Animatrice C.L.E. et P.T.G.E. | X | |
| TISON Hervé | Dutertre | | |
| TRINTIGNAC Pascal | SMIDAP | | X |
| VIDEAU Hélène | OFB | | |
| | CCI Mayenne | | X |
| | Communauté de communes Châteaubriant Derval | | X |

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la réunion du 7 novembre 2023
2. Présentation des scénarios climatiques
3. Retour sur les observations sur le rapport et validation des volets Hydrologie, Usages et Climat
4. Examen de la méthodologie pour recueillir les données complémentaires sur les milieux aquatiques
5. Prochaines étapes
6. Questions diverses



Monsieur Louis MICHEL rappelle le contexte en préambule.

Madame Régine BRUNY - Lors de la dernière réunion, la suite de l'étude était en suspend avec un volet financier non terminé. Quand est-ce que cela sera présenté ?

Madame Régine TIELEGUINE - Cela sera présenté en bureau CLE la semaine prochaine. On poursuit avec la CACG dans le cadre financier du marché actuel, subventionné par l'État et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à 100%.

Monsieur Louis MICHEL - Tout sera précisé au bureau de la CLE, ce n'est pas le but de la réunion d'aujourd'hui.

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 NOVEMBRE 2023

Pas de remarques, le compte rendu est adopté.

2. PRESENTATION DES SCENARIOS CLIMATIQUES

Monsieur Jean-François AMEN présente les différents scénarios climatiques du volet climat. Cf. diaporama.

Monsieur Louis MICHEL - Il faut s'attendre à des variations importantes du climat en 2024 à cause des rayonnements solaires. L'éruption solaire est très importante et cela aura des effets sur le bassin versant.

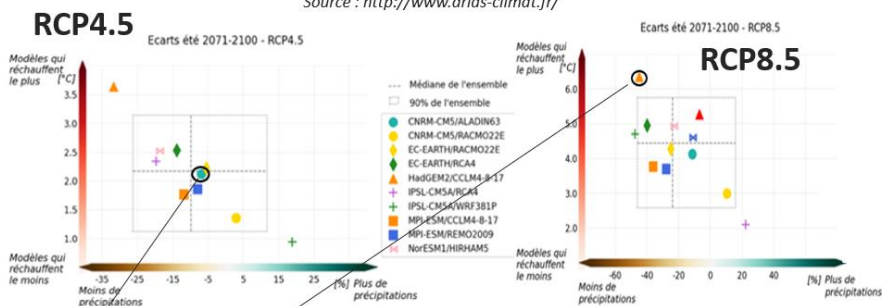
Monsieur Jean-François AMEN - Il s'agit d'un fonctionnement à perturbation et quand il y a une année à perturbation, il peut y avoir des conséquences sur le climat.

C'est difficile à prévoir car le travail s'effectue sur une chronique de 30 ans et le climat a des variations trop importantes.

VOLET CLIMAT: RESSOURCE

Choisir un scénario climatique médian et un pessimiste ?

Source : <http://www.drias-climat.fr/>



Médian:

- Aladin63-RCP4,5 (rond vert)

Pessimiste

- HadGEM2-CCLM4-8-17-RCP8.5 (Triangle orange)

COMPAGNIE AMENAGEMENT COTEAUX DE GASCOGNE



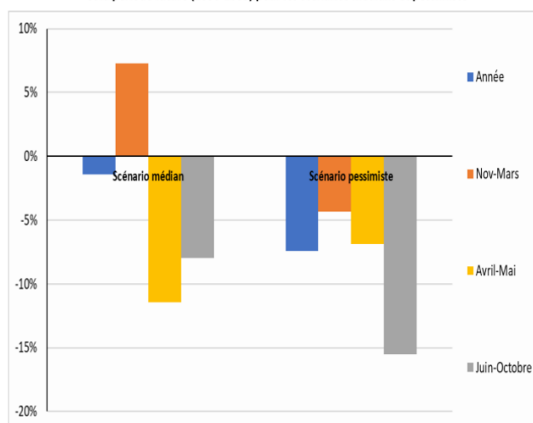
WWW.CACG.FR

Madame Régine BRUNY - Vous dites que l'on est à 5% de moins de précipitations dans le scénario médian. C'est quasiment comme s'il n'y avait pas d'impacts. Quelle est l'utilité de ce scénario ?

Monsieur Jean-François AMEN répond que l'augmentation de 2 degrés est optimiste et que le scénario médian est donc presque optimiste (le plus favorable). Il a fait une analyse de données. Le choix du scénario médian est fait avec l'INRAE ¹.

VOLET CLIMAT: MODÉLISATION CLIMATIQUE

Graphe 102. Comparaison des évolutions des pluies entre la période historique (1993-2022) et la période future (2036-2065) pour les scénarios médians et pessimiste



COMPAGNIE AMENAGEMENT COTEAUX DE GASCOGNE



WWW.CACG.FR

Madame Régine BRUNY - Est ce que cela veut dire que la petite baisse annuelle des pluies dans le scénario médian (en bleu sur le graphe) va se cumuler chaque année ?

¹ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Monsieur Jean-François AMEN répond qu'il s'agit d'une moyenne sur 30 ans et que cela peut dire qu'il pourrait y avoir certaines années plus basses et d'autres plus hautes. On pourrait afficher une échelle qui montre le minimum et le maximum, cela donnerait une idée de la variabilité.

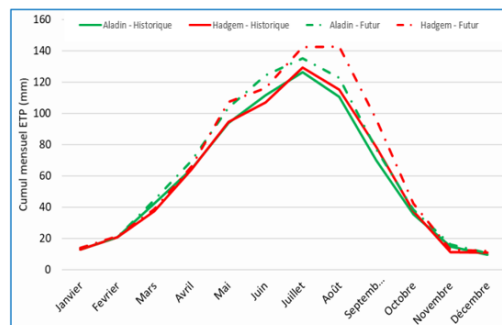
Monsieur Jean DEGAND - Est-ce qu'on tient compte des événements environnementaux extrêmes ?

Monsieur Jean-François AMEN répond que les fichiers sont produits jour après jour mais comme ce sont des outils statistiques alors la précision n'est pas réelle. Il a demandé à l'INRAE s'il va y avoir des inondations plus importantes. L'INRAE a répondu qu'il s'agit de la limite de ce que l'on peut modéliser, qu'ils ne sont pas en capacité, avec les données actuelles de dire si on aura des crues plus importantes et des crues plus fréquentes.

Il ajoute qu'il serait intéressant de faire des réunions avec les scientifiques de l'INRAE en visioconférence pour qu'ils expliquent les limites de l'exercice.

VOLET CLIMAT: MODÉLISATION CLIMATIQUE

Graph 106. Cumul mensuel de l'ETP (mm) avec le scénario médian (vert), pessimiste (rouge)



À l'échelle mensuelle, l'augmentation de l'ETP est plus marquée sur les mois d'été (Pessimiste : +84% ; Médian : +56% sur le mois d'août).

Madame Régine BRUNY - Est-ce que l'évapotranspiration est calculée de manière théorique ou mesurée réellement par Météo France ?

Monsieur Jean-François AMEN répond que l'évapotranspiration est calculée théoriquement par la formule de calcul de Penman. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs que sont la température minimum et maximum, la durée d'ensoleillement, le rayonnement global (donnée astronomique qui dépend de la position géographique), de la vitesse du vent et de l'humidité. Ce sont des paramètres mesurés réellement dans les stations.

Monsieur Bertrand de la RIVIERE - Prenez-vous en compte la croissance végétative ?

Monsieur Jean-François AMEN répond qu'il faut un autre modèle qui prenne en compte le type de végétal et qui va calculer un coefficient cultural pour le végétal considéré. L'estimation de l'évapotranspiration varie en fonction du stade de la culture (commence à 0,3 et peut dépasser 1). Ce coefficient est calculé par les agronomes. Il faut les caler par rapport aux dates de semis. Le modèle PILOTE développé par l'INRAE est le modèle le plus précis pour calculer les besoins d'une culture.

Monsieur Christian PERROIS - Cela pourrait modifier l'évapotranspiration s'il n'y a pas de plantes vertes, donc il n'y aurait que de l'évaporation.

Monsieur Jean-François AMEN - L'eau de la rivière vient du ruissellement après la pluie. Les nappes d'accompagnement peuvent alimenter la rivière.

Si je n'ai que de la terre brute, je n'ai pas le même mécanisme que s'il y a une culture ou une prairie car l'espèce végétale va consommer l'eau stockée dans le sol. Quand le sol est en état de saturation, il y a ruissellement.

L'eau fixée par le sol est exploitée par les racines quand il y a une culture.

La relation pluie-débit qui dépend des coefficients d'infiltration et de ruissellement dépend aussi du type de végétation.

Pour ralentir le ruissellement, on note des actions comme la plantation des haies afin d'avoir plus d'eau dans le sol. Cela est bénéfique pour les productions végétales.

L'agroécologie, le paillage vont ralentir l'écoulement, on va retenir plus d'eau sur la parcelle et ce sera bénéfique pour les cultures mais les ruisseaux auront moins d'eau.

Monsieur Christian PERROIS - Le problème est que les sols ne captent pas autant d'eau que cela car il y a moins de matière organique.

Monsieur Vincent GUILLET - Y-a-t-il des différences entre types de prairies ? Cela rentre dans le débat du maintien ou non de prairies permanentes.

Monsieur Jean-François AMEN - La consommation d'eau faite par la prairie est déterminée par la profondeur des racines et quand il y a une prairie permanente, on trouve des racines profondes. Selon l'espèce végétale, la qualité alimentaire n'est pas la même et le rendement n'est pas le même non plus.

Si la question est l'absorption du sol, ce qui joue est le cycle de culture.

VOLET CLIMAT: MODÉLISATION CLIMATIQUE

Tableau 79. Effets des deux scénarios climatiques sur les indicateurs de débits

| | | Aladin médian | CCLM4 pessimiste |
|---|-----|------------------|---------------------|
| Écart sur les Modules | [%] | -1.3 | -17.4 |
| Écart sur les QMNAS | [%] | -25.4 | -21.3 |
| Écart sur les débits moyens avril-juin | [%] | -19.7 | 5.5 |
| Écart sur les débits moyens juillet-octobre | [%] | -19.7 | -36.6 |

→ Calculs effectués avec LE MODELE PLUIE DEBIT GR paramétré pour produire les résultats de débit désinfluencé du volet H

→ entre les deux périodes d'étude : 1993-2022 et 2036-2065,

→ périodes de 30 années avec pour année médiane 2007 vs 2050)

→ en moyennant les résultats sur tous les UHs.

Monsieur Alexis ROBERT - Est-ce que vous avez pu comparer vos résultats avec les résultats d'Explore 2 ?

Monsieur Jean-François AMEN - Sur la Garonne, cela ne colle pas du tout. Les modèles hydrologiques sont difficiles à caler, l'INRAE ne veut pas utilisation du modèle SIM2 sur le secteur d'Angers.

Monsieur Alexis ROBERT - Il y a des données accessibles, il faut consolider l'analyse.

Monsieur Jean-François AMEN - Si les scientifiques de l'INRAE donnent leur feu vert, cela sera intéressant de faire l'exercice.

On pourra, à la fin de l'année, leur demander quel modèle il faut prendre mais là, on n'a pas voulu le faire compte tenu des expériences que l'on a eu. SIM2 n'est pas bien calé.

Monsieur Alexis ROBERT - Ce sont des modèles assez simples alors qu'avec Explore 2, ils utilisent des modèles beaucoup plus compliqués.

Monsieur Jean-François AMEN - Ce seront Messieurs SOUBEYROUX et VIDAL ² qui donneront le modèle hydrologique définitif. On va attendre leurs conseils sur le secteur de l'Oudon, pour le modèle à utiliser, car ce sont les spécialistes de l'hydrologie.

Monsieur Alexis ROBERT - Sur l'évolution de l'hydrologie modélisée à partir des valeurs climatiques, vous comparerez l'évolution du futur en fonction du passé ?

Monsieur Jean-François AMEN - Le modèle donne un delta. Avec ce delta, on prend les données historiques, cela évite que le climat simulé par le modèle s'écarte du climat historique enregistré par Météo France.

Il est proposé de passer à la 3^e partie.

3. RETOUR SUR LES OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT ET VALIDATION DES VOLETS HYDROLOGIE, USAGES ET CLIMAT

Monsieur Jean-François AMEN remercie ceux qui ont fait des remarques sur le rapport intermédiaire (plus de 200 remarques).

Il ajoute qu'il va envoyer le tableau complété avec toutes les réponses aux remarques très prochainement.

Sur la remarque de Monsieur Alexis ROBERT sur les rejets de station d'épuration et de la laiterie de Craon, Monsieur Jean-François AMEN précise que sa collègue a besoin d'éléments supplémentaires de la DREAL ³ pour être plus précis sur ces rejets.

Monsieur Jean-François AMEN constate qu'il y a eu beaucoup de remarques sur la comparaison de l'étude actuelle avec l'étude de 2015 sur les résultats et les hypothèses. Il indique que dans le texte, la CACG est amenée à faire référence à ces éléments-là mais le travail effectué à l'époque se tenait sur la chronique de 2000 à 2011. Or, l'étude actuelle se trouve être sur la chronique de 2004 à 2022. Il y a donc 7 années supplémentaires, ce qui implique des données très différentes de l'étude de 2015. Les comparaisons ne sont pas toujours pertinentes.

Monsieur Jean-François AMEN informe qu'avec Madame Régine TIELEGUINE, il a été décidé la production d'un deuxième document. Celui-ci consiste en une note de synthèse contenant des supports pédagogiques, de façon schématique, pour que les personnes comprennent plus facilement les résultats du rapport.

² Jean-Michel Soubeyroux et Jean-Philippe Vidal, scientifiques

³ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Madame Régine BRUNY - Ce qui n'exclut pas un rapport complet ?

Monsieur Jean-François AMEN dit que non, ce rapport doit être validé par les services de l'Etat notamment dans sa cohérence avec le guide des études HMUC. Il ajoute que le rapport sera complet et qu'il connaît les exigences de ces analyses.

4. EXAMEN DE LA METHODOLOGIE POUR RECUEILLIR LES DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Monsieur Jean-François AMEN présente la méthodologie d'évaluation des débits biologiques adaptées aux UHs⁴ du Bassin de l'Oudon.

Madame Gaëtane DUCRU - Dans une analyse sur 5-10 ans, il y a un delta, on alterne entre des années très humides et d'autres sèches. Comment peut-on donc calculer un débit minimum et maximum alors que le débit est très hétérogène actuellement ?

Qu'est-ce qui pourrait permettre à nos rivières d'être abondées sans se retrouver dans une situation de rationnement ?

Comment préserver un débit biologique de bonne qualité pour faciliter la gestion de l'eau ? Aujourd'hui, on a en permanence des fluctuations à cause des suppressions de barrages. Ces fluctuations ne préservent pas la biodiversité dans l'eau.

Monsieur Jean-François AMEN répond qu'il faut aller sur le terrain. Les spécialistes des milieux y vont sur plusieurs kilomètres. Cela permet une connaissance du milieu et une prise en compte des parcelles agricoles. Ce qui est important est la connaissance du phénomène des rivières. On attend les résultats de ces spécialistes.

Madame Gaëtane DUCRU affirme qu'il n'y a plus de barrages sur l'Araize et donc qu'il n'y a plus de poissons.

Madame Régine TIELEGUINE répond qu'on ne peut pas dire ça, il y a des poissons mais peut-être plus les mêmes espèces.

Monsieur Jean DEGAND - On a supprimé les barrages, c'est pour redonner de la valeur aux cours d'eau.

Monsieur Jean-François AMEN - Le calage des débits biologiques est un travail qui doit être fait avec les spécialistes et les services de l'Etat. Rétablir la continuité écologique est un objectif, il correspond à des enjeux bien précis.

Madame Gaëtane DUCRU réaffirme qu'il n'y a plus de poissons.

Madame Régine TIELEGUINE propose de transmettre les résultats des pêches électriques afin de montrer qu'il y a encore des poissons dans le cours d'eau.

Madame Gaëtane DUCRU demande si l'étude prend en compte les milieux environnants des cours d'eau.

⁴ Unités Hydrologiques

Monsieur Jean-François AMEN - Oui, cela prend en compte les zones humides.

Madame Gaëtane DUCRU - Et les eaux souterraines ?

Monsieur Jean-François AMEN répond que les eaux souterraines sont considérées surtout par leur relation avec les eaux superficielles.

Madame Géraldine COUSIN demande si la topographie est faite à partir du moment où la méthode est choisie ?

Monsieur Jean-François AMEN - Oui, la méthode hydraulique demande plus de données de terrain que la méthode Estimhab.

Madame Géraldine COUSIN affirme que la topographie ne peut se faire qu'en basses eaux.

Monsieur Jean-François AMEN - Il ne faut pas confondre topographie et bathymétrie. Pour le cas de la bathymétrie, on mesure la profondeur et on reconstitue le profil des hauteurs d'eau.

Madame Géraldine COUSIN - Il faut de la topographie en basses eaux et de la bathymétrie en hautes eaux ?

Monsieur Jean-François AMEN - Non la bathymétrie se fait en hautes et basses eaux, la topographie peut se faire à n'importe quel moment.

Madame Régine TIELEGUINE demande si les mesures de terrain s'étendent sur 10 km ?

Monsieur Jean-François AMEN - Non, il faut d'abord prospecter sur 10 km pour trouver des stations de mesure d'une centaine de mètres.

ESTIMATION DES DEBITS BIOLOGIQUES DES UHs :

DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE

→ 5^{ème} tâche : POUR LES 11 UHs du bassin de l'Oudon

■ Caractérisation des conditions de l'environnement hors période de basses eaux

- Une synthèse bibliographique visant à identifier les enjeux écologiques hivernaux et leur localisation pour sous bassin ;
- Une enquête auprès de connaisseurs des cours d'eau pour localiser les enjeux hivernaux et à approcher les débits correspondants (radiers naturels susceptibles d'interrompre la continuité, ;
- Une visite de terrain pour localiser précisément ces enjeux
- Des investigations à deux périodes y compris moyennes eaux visant à réaliser des jaugeages et soit à cartographier les substrats, modéliser la rivière, soit à réaliser la méthode statistique
- Des modélisations visant à déterminer les débits permettant de satisfaire les enjeux écologiques identifiés
- La comparaison de ces débits sur leur impact sur les enjeux écologiques
- L'interprétation au regard des enjeux retenus et de l'hydrologie naturelle et influencée par les usages actuels (fournir notamment les débits mensuels influencés, désinfluencés / moyens, quinquennaux secs) et la préparation de présentations pédagogiques
- la proposition des conditions de prélèvement pour la période hivernale (hautes eaux) à discuter dans le cadre d'ateliers de concertation avec les acteurs du territoire

Monsieur Louis MICHEL - Combien de personnes sont choisies par sous-bassin pour cette enquête afin d'acquérir de la connaissance sur les territoires ?

Monsieur Jean-François AMEN - 3 ou 4 personnes par sous-bassin.

Madame Gaëtane DUCRU demande si la CACG recherche des usagers, des utilisateurs ou des riverains pour représenter le bassin.

Monsieur Jean-François AMEN - Déjà, vous représentez les acteurs, il faut introduire des limites dans le cahier des charges pour que cela reste dans le budget.

Madame Régine TIELEGUINE - Vous serez invités à participer à ces enquêtes, d'autant plus si vous connaissez bien les secteurs du bassin.

Monsieur Jean-François AMEN ajoute qu'il est intéressant d'avoir des acteurs qui connaissent bien leur territoire et notamment son évolution dans le temps.

Monsieur Laurent DELISEE indique qu'il faudra aussi la présence des techniciens de rivière.

Madame Régine TIELEGUINE - Oui, on ouvrira l'inscription au groupe de travail pour apporter un maximum de connaissance locale.


RESULTATS : 3 VALEURS DE DÉBIT MINIMUM BIOLOGIQUE VALIDES

Estimation du DB* : principes appliqués

Volet Milieux

- 1 Assurer durablement un bon fonctionnement des milieux aquatiques**
 - Pas de débits critiques, mais...
 - Ne correspond pas non plus au potentiel d'habitat maximal
- 2 Gamme DB = sensibilité des habitats aux baisses de débit**
- 3 Prendre en compte les éléments de contexte**
qualité morphologique, continuité écologique, abris en berge, ripisylve, thermie, physico-chimie...
- 4 Cohérence de la gamme de DB avec l'hydrologie naturelle d'étiage**
Par exemple : dans la gamme des débits d'étiage moyen ou inférieurs...

* DB : débit biologique

IPAGNIE AMENAGEMENT COTEAUX DE GASCOGNE  WWW.CACG.FR

Monsieur Laurent DELISEE - Il est important d'avoir les débits biologiques pour chaque mois, surtout sur les mois d'intersaison.

Monsieur Jean DEGAND demande des précisions sur le calendrier.

Monsieur Louis MICHEL répond que cela peut être sur 3 ans s'il ne tombe pas d'eau, mais que cela peut aussi être sur 3 mois s'il en tombe beaucoup.

Monsieur Alexandre ROUX demande dans quels délais de consultation peut-on lancer l'opération et quel est le chiffrage approximatif.

Madame Régine TIELEGUINE répond que le chiffrage serait approximativement de 10 000 euros par sous-bassin soit 60 000 euros au total pour les 6 sous-bassins. Elle ajoute que l'objectif est de lancer la consultation au début du mois de mars et de laisser un mois à la réponse à l'appel d'offre. Cela signifie que l'étude commencera début mai.

Madame Annick KERELLO demande le chiffrage concernant l'analyse sur les 11 sous-bassins pour la période des hautes eaux. ?

Monsieur Jean-François AMEN – Cela sera indiqué dans le cahier des charges du prestataire qui effectuera le travail mais on peut arriver, avec la méthode Estimhab, à des coûts moins élevés. La méthode hydraulique est plus chère.

Cela coûtera 60 000 euros probablement, cela vous donne une idée, je pense que cela ne descendra pas trop.

Monsieur Christian PERROIS – Est-ce que cela comprend les pratiques agricoles du sous bassin, les pratiques des cultures ?

Madame Régine TIELEGUINE - Il s'agit d'une analyse sur les milieux aquatiques.

Monsieur Jean-François AMEN – Les connaissances précises des parcelles limitrophes aux ruisseaux, on les connaît via le RPG⁵. L'important sera de caractériser l'environnement des ruisseaux, sur les 10km. Ils auront une vision synthétique du paysage et ils pourront aussi utiliser le RPG.

Monsieur Philippe BRADANE constate que l'entretien des cours d'eau n'est plus fait.

Monsieur Louis MICHEL rappelle que l'objectif de ce groupe est de regarder s'il y a de l'eau prélevable sur les sous bassins.

Madame Régine BRUNY complète en ajoutant qu'il s'agit d'une alternative au classement en ZRE ⁶.

Madame Régine TIELEGUINE indique que le cahier des charges pour le prestataire va être rédigé très prochainement sur la base de cette présentation et qu'il sera laissé 3-4 semaines au groupe de travail pour laisser leurs avis.

5. PROCHAINES ETAPES

Monsieur Jean-François AMEN présente les prochaines étapes et le calendrier de la suite de l'étude.

Madame Annick KERELLO affirme qu'elle n'a pas eu l'ensemble des réponses à ses questions.

Madame Régine TIELEGUINE propose de les transmettre quand il y aura le croisement des 4 volets H, M, U et C.

⁵ Registre parcellaire graphique

⁶ Zone de Répartition des Eaux

Monsieur Jean-François AMEN ajoute que sur ce marché, la CACG va reprendre le travail en fin d'année et le croisement des 4 volets aura probablement lieu en juin 2025. La CACG va traiter l'ensemble de vos questions.

Madame Régine TIELEGUINE détaille que le travail effectué courant 2024 et début 2025 ne permettra pas une actualisation des données, l'état des lieux aboutit en février 2024.

Madame Annick KERELLO - Les volets H, U et C ne sont donc pas validés ?

Madame Régine TIELEGUINE - Non, c'est le Préfet qui valide HMUC.

Madame Annick KERELLO demande si l'on glisse le calendrier de 3 mois ?

Madame Régine TIELEGUINE répond que cela dépend des périodes de hautes et basses eaux, qu'on ne peut pas le savoir actuellement.

Monsieur Jean-François AMEN - Quelle sera la perception du Préfet et des services de l'Etat ? Il faut vérifier ce que le Préfet veut. Si la validation des volumes prélevables doit être faite par la CLE⁷, cela prendra plus de temps.

Madame Régine TIELEGUINE précise que c'est la CLE qui votera.

6. QUESTIONS DIVERSES

Madame Gaëtane DUCRU répond qu'elle ne reçoit rien comme information.

Madame Régine TIELEGUINE - Il est important que vous vous manifestiez, je vérifierai que vous receviez bien les informations.

Monsieur Vincent GUILLET propose aux membres du groupe de travail d'assister à une conférence organisée par l'assemblée citoyenne du Pays de Craon et France Nature Environnement. Il y aura l'intervention de Madame MEZIERE-FORTIN experte en hydrologie, le jeudi 15 février à 20h au centre administratif intercommunal de Craon.

Monsieur Christian PERROIS propose aux membres du groupe de travail d'assister à l'assemblée générale de l'association BASE⁸ le 9 février à Baugé en Anjou.

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 17h.

La prochaine réunion du groupe de travail P.T.G.E. avec la CLE aura lieu le mercredi 6 mars à 9h30 au centre administratif de Craon sur la thématique des plans d'eau.

⁷ Commission Locale de l'Eau

⁸ Biodiversité Agriculture Sol et Environnement